



Anabases

Traditions et réceptions de l'Antiquité

8 | 2008

Varia

Comment interpréter les anachronismes ? Le cas de l'histoire romaine écrite en français au début du XIII^e siècle

Frédéric Duval



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/anabases/75>

DOI : [10.4000/anabases.75](https://doi.org/10.4000/anabases.75)

ISSN : 2256-9421

Éditeur

E.R.A.S.M.E.

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2008

Pagination : 27-42

ISSN : 1774-4296

Référence électronique

Frédéric Duval, « Comment interpréter les anachronismes ? Le cas de l'histoire romaine écrite en français au début du XIII^e siècle », *Anabases* [En ligne], 8 | 2008, mis en ligne le 01 juillet 2011, consulté le 20 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/anabases/75> ; DOI : [10.4000/anabases.75](https://doi.org/10.4000/anabases.75)

© Anabases

Comment interpréter les anachronismes ? Le cas de l'histoire romaine écrite en français au début du XIII^e siècle

FRÉDÉRIC DUVAL

L'ANACHRONISME, ce « péché irrémissible » de l'historien ¹, est un problème fondamental de la critique historiographique, à la fois par ses enjeux épistémologiques (est-il possible de faire de l'histoire sans anachronisme ?) et par la complexité de son analyse. Au-delà de définitions concurrentes voire divergentes, le terme même est remis en question, certains proposant de le remplacer par « hétérochronisme ² » ou en anglais par « intempestivity ³ ».

Si l'anachronisme suscite des prises de position contrastées chez les historiens contemporains, son étude dans les textes médiévaux traitant de l'Antiquité a donné lieu à des conclusions franchement contraires : les érudits ne s'accordent ni sur son identification ni sur son analyse. Aimé Petit s'oppose ainsi à tous ses prédécesseurs lorsqu'il affirme que la dignité d'archevêque conférée au personnage d'Amphiaräus dans le *Roman de Thèbes* n'est pas anachronique ⁴. La tension majeure tient sans doute au jugement de valeur porté sur l'anachronisme médiéval, qualifié de « réflexe » par Albert Henry ⁵. Après une période de mépris pour les historiens médiévaux, incapables d'évi-

¹ Célèbre formule de Lucien FEBVRE, *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle : la religion de Rabelais*, Paris, 1942 [rééd. 2003], p. 15.

² J.-C. CARON, "Conclusion. Le temps des historiens ou regards sur le passé", *Revue d'histoire du XIX^e siècle* 25, 2002, *Le temps et les historiens*, mis en ligne le 29 juin 2005. URL : <http://rh19.revues.org/document421.html>. Consulté le 15 février 2008.

³ Cf. A. PETIT, *L'anachronisme dans les romans antiques du XII^e siècle*, Paris, 2002, p. 27.

⁴ A. PETIT, *L'anachronisme...*, semble pourtant gêné, puisqu'il précise que « en dépit des apparences, [ce passage] n'a pratiquement rien d'anachronique ni de fantaisiste » (p. 216) et, plus loin, que cette dignité d'archevêque n'est pas un « véritable anachronisme » (p. 217).

⁵ A. HENRY, "L'introduction stylistique au Jeu de Saint Nicolas", *Romania* 82, 1961, p. 201-239.

ter la confusion des temps, la thèse d'A. Petit a conduit à revaloriser les anachronismes d'un point de vue esthétique et fonctionnel (prise en compte de la communication et de leur rôle socio-politique). L'anachronisme médiéval dans les romans antiques du XII^e siècle et dans les premières histoires romaines en français aurait été bien souvent conscient et volontaire, et non la conséquence d'une ignorance crasse⁶.

Cet article voudrait prolonger les réflexions engagées par A. Petit⁷ en insistant sur quelques problèmes méthodologiques qui me paraissent avoir été sous-évalués. Il semble aujourd'hui temps de tirer parti de quelques principes herméneutiques pour traiter ce délicat sujet. L'herméneutique nous livre, en effet, des outils d'analyse qui conduisent à reconsidérer les facteurs d'anachronisme et à prendre plus nettement en considération les contraintes linguistiques.

En nous appuyant sur des exemples empruntés à l'historiographie romaine rédigée en français dans la première moitié du XIII^e siècle et à leurs lectures modernes, il s'agira de mesurer le défi herméneutique que représente l'analyse des anachronismes. C'est entre 1213 et 1219 que paraissent presque simultanément trois récits historiques consacrés à la Rome antique : l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, les *Faits des Romains* et *Li emperours de Rome* de Calendre⁸. Ces trois textes, dont le dernier est en vers et les deux premiers en prose, constituent les premiers jalons de l'histoire romaine en français. La matière romaine n'apparaissait alors que marginalement dans le roman⁹ ou dans les récits hagiographiques retraçant les martyres des premiers chrétiens. Les historiens compilateurs du début du XIII^e siècle eurent donc la redoutable tâche d'adapter l'histoire romaine à un public qui en ignorait tout ou presque. La critique les a longtemps stigmatisés à cause d'un recours systématique à l'anachronisme. Le présent article tentera de proposer quelques pistes pour une analyse rigoureuse des anachronismes dans ce corpus. Seuls seront considérés les anachronismes qui « médiévalisent »

⁶ « Nos premiers romanciers, érudits nourris du lait de la mamelle antique, ne peuvent donc, sauf exception, laisser échapper des anachronismes par inconscience ou par ignorance » (A. PETIT, *L'anachronisme...*, p. 206) ; « Les anachronismes sont donc l'objet d'une pratique très consciente » (*ibid.*, p. 277).

⁷ Réflexions prolongées par C. CROISY-NAQUET, dans *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle : l'Histoire ancienne jusqu'à César et les Faits des Romains*, Paris, 1999 ; et plus récemment L. MATHEY-MAILLE, "Peut-on parler d'anachronisme dans l'*Histoire des ducs de Normandie* ?", in S. BAUDELLE-MICHÈLS et alii (éd.), *Romans d'Antiquité et littérature du Nord : Mélanges offerts à Aimé Petit*, Paris, 2007 (Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge, 7), p. 591-599 ; E. ROUZIES, "Les *Faits des Romains* : Première traduction de Salluste en langue vernaculaire", in J. JENKINS et O. BERTRAND (éd.), *The Medieval Translator / Traduire au Moyen Âge*, t. 10, Turnhout, 2007, p. 223-239.

⁸ La partie de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* consacrée à Rome est encore inédite ; L.-F. FLUTRE et K. SNEYDERS DE VOGEL, *Li fet des Romains, compilé ensemble de Saluste et de Suetoine et de Lucan*, 2 vol., Paris-Groningen, 1938 ; G. MILLARD, *Les emperours de Rome par Calendre*, Ann Arbor, 1957.

⁹ Voir C. CROISY-NAQUET, *Écrire l'histoire...*, p. 10-11.

l'Antiquité. Ceux qui en bouleversent la chronologie événementielle interne ne seront pas pris en compte.

I. Anachronismes et interprétation

1. L'anachronisme généralisé

Le travail de l'herméneutique se situe entre les deux pôles opposés de l'altérité et de la familiarité. Loin d'être un obstacle à l'interprétation, l'altérité déclenche l'acte interprétatif. Ainsi l'anachronisme dit de « civilisation » gomme la distance entre le fait historique et l'interprète en le rattachant au pôle de la familiarité : la traduction de *praetor* par *prevost*¹⁰ renvoie le lecteur médiéval à un référent bien conceptualisé, alors que l'emprunt *preteur* se situe du côté de l'altérité. Il serait intéressant de soumettre à cette grille herméneutique l'ensemble du lexique servant à référer à la Rome antique à un instant donné.

Depuis le *Discours sur la religion* (1799) de Friedrich Schleiermacher, l'herméneutique n'a cessé de théoriser une altérité devenue ontologique, à la fois spatiale et temporelle. Privilégiant l'altérité temporelle à l'altérité ontologique, Hans-Georg Gadamer voit dans le fait que la parole prononcée par la tradition nous atteigne l'enjeu principal de l'interprétation, qui inclut toujours, pour le présent, la tâche de se réconcilier avec la tradition¹¹. L'anachronisme s'impose alors comme procédé idéal pour assurer la réconciliation souhaitée.

Ce discours rejoint celui des *Leçons sur la philosophie de l'histoire* de Hegel¹², mais aussi des historiens « relativistes », qui considèrent comme essentielle l'activité du sujet dans le processus de connaissance historique. L'historien ne peut s'empêcher d'introduire dans son œuvre des contenus affectifs, intellectuels, idéologiques, si bien que l'anachronisme y est généralisé, car inéluctable.

Il faut donc se convaincre que le jugement d'anachronisme porté sur les histoires romaines du XIII^e siècle a toute chance d'être lui-même anachronique. Trop souvent, l'analyse de l'anachronisme repose sur le décalage chronologique supposé dans le trai-

¹⁰ « *Li premier ost[z] ou Cesar ala furent en la terre de Ayse, en cele partie qui est apelee Bythinia [...]. La l'envoia Marcus Thermus, uns prevoz [traduit praetoris, Suétone, Caesar, I.3.1] de Rome, por assenbler un estoire de nes a destruire Mitilene* » (*Fet des Romains*, éd. cit., I.3.1).

¹¹ H.-G. GADAMER, *Vérité et méthode : les grandes lignes de l'herméneutique philosophique*, Paris, 1996, p. 192.

¹² Rappelons la célèbre formule : « L'historien ordinaire et médiocre, qui prétend que son attitude est purement réceptive, qu'il se soumet au donné, n'est point passif dans sa pensée, il apporte ses catégories, voyant les faits au travers » (G.W.H. HEGEL, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, trad. J. GIBELIN remaniée par E. GILSON, Paris, Vrin, 1998, p. 27).

tement d'une période A pendant une période B. Cette relation binaire est insuffisante, car elle occulte une troisième période, celle de l'analyse. En effet, ces décalages sont jugés d'après ce que sait l'analyste (appartenant à la période C) de A. Le jugement de l'analyste présuppose qu'il ne commet pas d'anachronisme à l'égard de A ; or il est évident, malgré l'accroissement des connaissances sur la Rome antique, qu'aucun analyste de C n'échappera à l'anachronisme sur A, même au regard de certains de ses contemporains, spécialistes de A. Il suffit de demander à quelques personnes de relever dans un extrait de Tite-Live des mots de civilisation romaine pour voir combien le sentiment d'altérité temporelle avec l'Antiquité varie d'un individu à l'autre.

Les jugements d'anachronisme peuvent être tempérés par la prise en compte de ce que l'analyste de C estime que B connaissait de A. Les conclusions sont alors hautement hypothétiques, surtout pour des périodes éloignées comme le XIII^e siècle où les auteurs sont souvent anonymes ou peu documentés. Au niveau méthodologique, le danger tient surtout au changement inopiné des critères de jugement, l'analyste s'appuyant tantôt sur le dernier état de la recherche sur A pour juger B, tantôt sur ce qu'il sait des connaissances de B sur A.

Pour illustrer la difficulté d'analyse, prenons un exemple tiré des *Faits des Romains* :

*Et chevaliers et bediæx i enveoit il parmi totes les gardes, car aucune foiz avenoit que les gardes en estoient engingniees (IV.1.7) [traduit *submissis nonnumquam lictoribus atque militibus, qui, si qua custodes fefellissent, iam adposita e triclinio auferrent* (Suétone, *Caesar* 43)]*

Comment interpréter *bedel* (français moderne *bedeau*) ? Si l'on considère qu'il traduit *lictor*, on peut y voir un anachronisme. Mais pourquoi, dans ce cas, la traduction usuelle et quasi généralisée de *spatha* par *espee* n'est-elle pas sentie comme anachronique, alors que *spatha* est un terme désignant dans l'Antiquité romaine une réalité très précise qui diffère largement des référents activés par notre moderne « épée » ? Simplement parce que le sentiment d'anachronisme est plus fort quand la solution linguistique adoptée par l'ancien français diffère de celle du français moderne. L'analyste de C juge d'après des critères propres à C et non d'après la réalité linguistique du français au début du XIII^e siècle, qui contraint les historiens à une distance du « dire dans le dit ¹³ ».

Les anachronismes touchant la Rome antique sont d'autant plus perçus par les locuteurs du français moderne que s'est développé dans notre langue un lexique de la civilisation romaine marquant linguistiquement l'altérité temporelle. Ce lexique se compose en grande partie d'emprunts au latin où l'étymon se laisse aisément reconnaître derrière l'habillage morphologique et graphique. Le français s'est rapproché de la langue latine pour dénommer des traits qui, pour ses locuteurs, semblaient propres à

¹³ P. RICŒUR, "La fonction herméneutique de la distanciation", in P. RICŒUR, *Du texte à l'action*, Paris, 1986, p. 101-117.

cette civilisation. La sélection des mots latins qui ont fait l'objet d'emprunts a subi les aléas de l'histoire culturelle et linguistique : ainsi la traduction de *pontifex* par *evesque* semble anachronique alors que celle de *sacerdos* par *prestre* paraît naturelle. Pourtant, il s'agit de réalités proches que distingue surtout le sème¹⁴ « hiérarchie » ou « autorité » ; de même *aedes* se traduit par *temple* ou *aerarium* par *trésor* sans qu'on trouve à redire, tant nous sommes conditionnés par le français moderne. À juger les anachronismes d'après sa propre langue, l'analyste risque constamment l'anachronisme. Par la dichotomie entre mots empruntés et mots héréditaires, sa langue lui impose une vision prédéfinie des spécificités de l'Antiquité, qui diffère nécessairement de celle du Moyen Âge, qui n'a ni la même langue ni la même conception de l'histoire et de l'Antiquité. Le sentiment d'anachronisme est largement d'ordre lexical.

Aimé Petit dissuade d'analyser comme anachronisme dans les romans antiques ce qui relève de la terminologie féodo-vassalique : pour un chercheur d'aujourd'hui, ces mots appartiennent à la civilisation médiévale et semblent *a priori* anachroniques appliqués à l'Antiquité, mais ils sont avant tout la traduction qui a semblé la mieux adaptée d'un concept antique dans la société médiévale¹⁵. Pourtant, ils conduisent à une modernisation qui les écarte du concept antique et constituent bien à ce titre des anachronismes. Pour résoudre ce paradoxe, le meilleur moyen consiste à pratiquer de manière rigoureuse des interprétations orientées. En effet, on peut déceler un anachronisme dans une lecture orientée vers l'auteur (qui utilise ce procédé de traduction tout en étant conscient du décalage avec sa source) ou vers le lecteur moderne (conscient du décalage avec la réalité antique), mais la même occurrence ne sera plus anachronique dans une lecture orientée vers le lecteur médiéval, dont les connaissances de l'histoire antique et du latin classique sont quasiment nulles.

2. Pour une interprétation orientée

Les trois temps (présent, passé médiéval, passé antique) mis en œuvre par l'analyse des anachronismes se démultiplient selon le poids accordé à chacun des trois éléments qu'implique tout texte : l'auteur, l'œuvre, l'auditeur/lecteur¹⁶.

La recherche de l'*intentio auctoris* est l'orientation la plus couramment pratiquée, surtout lorsqu'on cherche à savoir si les anachronismes sont conscients ou volontaires. Le texte est alors perçu comme la manifestation de la pensée de l'auteur et de son intention expressive, reconstituée à travers son individualité, sa biographie, les circonstances qui ont présidé à la rédaction. L'intention de l'auteur est à rechercher dans son projet

¹⁴ Unité minimale de signification. Le sens (sémème) est composé d'un ensemble de sèmes.

¹⁵ A. PETIT, *L'anachronisme...*, p. 211-212.

¹⁶ On trouvera une brève présentation de ces trois orientations dans V. PISANTY et R. PELLERER, *Semiotica e interpretazione*, Milano, 2004, p. 39-46.

d'écriture¹⁷. Cette orientation permet, dans le traitement de la source latine, de distinguer les phases de compréhension et de reformulation en français. En effet, quand les anachronismes identifiés attestent une transposition cohérente et systématique, il est fort probable qu'ils relèvent davantage de l'opération d'adaptation et de traduction de la source plutôt que de sa compréhension.

L'*intentio textus* se prête assez mal à l'analyse des anachronismes, qui exige une perspective diachronique que cette orientation récuse. Elle vise en effet à comprendre la signification du texte telle qu'elle est exprimée linguistiquement et de façon stable par le sens des mots et des phrases, mais aussi par l'organisation complète du texte comme ensemble organique. Le texte est alors perçu comme indépendant des circonstances de sa production, une forme autonome douée d'un sens propre, qui a coupé les liens avec la personne qui l'a produit historiquement. Ainsi, l'étude de *prevost* dans un texte d'histoire romaine prendra la forme d'une recherche des coréférences, cooccurrences, ou bien des paradigmes morphologiques. Cette perspective est intéressante à combiner avec les deux autres orientations. En prenant en compte les sources, elle permet d'établir des réseaux sémantiques comparés riches d'enseignements : une analyse sémique de *bedel* et de *lictor* montrerait jusqu'à quel point les deux substantifs se recourent sémantiquement.

L'*intentio lectoris* est bien plus courante : il s'agit de comprendre l'effet que le texte produit sur les lecteurs ou bien comment le lecteur comprend le texte et lui attribue une signification. Cette orientation peut se décliner en une multitude de lecteurs, qui ponctuent l'histoire de la réception du texte, du commanditaire jusqu'au lecteur moderne. On postule donc que l'interprète, loin d'avoir un rôle passif dans l'acte de communication, est activement impliqué dans la production du sens. Si « le texte dit quelque chose, cette activité du texte est due en définitive à l'action de l'interprète. Ils y ont part l'un et l'autre¹⁸ ». En ce sens, il ne s'agit pas d'une « compréhension historique » qui reconstruirait ce qui correspond exactement au texte ; ce que l'on se propose au contraire de comprendre, c'est le texte lui-même. L'horizon personnel de l'interprète est déterminant, de même que le type de lecture pratiquée. Ainsi faut-il distinguer soigneusement, tant pour le lecteur médiéval que pour le lecteur contemporain, une lecture naïve du seul texte historique et une lecture comparative qui le confronte avec ses sources latines.

D'après cette orientation, tant que le texte n'est pas actualisé par une lecture, il est impossible de parler d'anachronisme. C'est le lecteur qui porte le « jugement d'anachronisme » et ce jugement diffère sensiblement d'un lecteur à l'autre : si l'auteur a écrit *prevost* mais que le lecteur identifie le substantif français au *praetor* antique, l'interprétation ne sera pas anachronique¹⁹, alors qu'un jugement d'anachronisme pourra être

¹⁷ Voir *infra*.

¹⁸ H.-G. GADAMER, *Vérité et méthode...*, p. 410.

¹⁹ Plus précisément, elle sera moins anachronique que celle de lecteurs n'ayant pas opéré cette identification.

porté sur le texte ; si le lecteur ne se rend pas compte du décalage référentiel impliqué par la transposition, son interprétation sera anachronique, mais il n'émettra pas de jugement d'anachronisme. Le « jugement d'anachronisme » doit donc être distingué de l'interprétation anachronique, étant entendu que toute interprétation, comme on l'a rappelé plus haut, est anachronique. Sa caractérisation comme anachronique n'est qu'une affaire de degré.

Il importe donc de ne pas confondre les différentes instances du texte, en particulier l'auteur et le lecteur. L'historien médiéval de l'Antiquité connaît le latin et dispose de sources souvent antiques : pour lui, *prevost* est une traduction/adaptation de *praetor*. La pertinence des transpositions ne leur ôte pas tout caractère anachronique au regard des auteurs. En revanche, le lecteur médiéval, qui a perdu le lien avec le signe antique, est dans une situation incertaine. En effet, même s'il est latiniste – et à moins d'être très savant – il rétrotraduira *prevost* en *praepositus*, son équivalent en latin médiéval, et non en *praetor*.

On ne manque jamais de relever dans les *Faits des Romains*, qui suivent pourtant d'assez près leurs sources, les effets de juxtaposition entre parties traduites et développements, surtout de combats singuliers et de batailles²⁰. Le contraste perçu entre ces parties du récit vient d'une lecture comparative orientée vers l'auteur et ses procédés de compilation-traduction, plutôt que vers le lecteur médiéval. Ce « syncrétisme²¹ » ne devait pas apparaître aux premiers auditeurs des *Faits des Romains*, qui n'avaient jamais fréquenté les textes classiques et qui se contentaient d'une lecture naïve.

Sous cet angle, les typologies de l'anachronisme en usage sont déficientes, car elles mêlent les différentes instances textuelles : du point de vue d'un historien contemporain, la distinction entre anachronismes absolus et internes, qui prévaut à la suite d'A. Petit, ne tient pas puisque par nature tous les anachronismes sont relatifs ou internes. Selon A. Petit, l'anachronisme interne « concerne des faits ou des personnages, appartenant certes à l'Antiquité, mais que l'auteur médiéval fait intervenir [...] en dehors de la chronologie exacte²² », alors que l'anachronisme absolu « insère le Moyen Âge dans l'Antiquité²³ ». La distinction entre les deux types, on le voit, est héritée de l'historiographie contemporaine occidentale qui découpe le temps en quatre grandes périodes (antique, médiévale, moderne et contemporaine) et ne correspond en aucun cas à la conception de l'Antiquité par un lecteur médiéval. En revanche, la distinction rejoint le lecteur médiéval en plaçant la chronologie des événements (surtout politiques) d'un côté et les faits de civilisation de l'autre ; mais du coup, elle s'éloigne de

²⁰ Voir C. CROISY-NAQUET, « Quand la fiction se mêle à l'histoire. Un combat dans les 'Faits des Romains' », in *Cahiers de recherche médiévale* 5, 1998, p. 55-68.

²¹ Sur le syncrétisme comme modalité de l'anachronisme, voir A. PETIT, *L'anachronisme...*, p. 177-189.

²² *Ibid.*, p. 36.

²³ *Ibid.*, p. 38.

l'historiographie récente, qui considère les faits de civilisation comme des faits historiques au même titre que les événements politiques.

L'étude des néologismes suppose donc de prendre simultanément en compte les trois orientations traditionnelles de l'herméneutique ainsi que les trois moments de l'histoire convoqués par l'analyse. En l'absence de méthode formalisée, il n'est pas étonnant que les jugements de néologismes divergent selon la perspective adoptée : J. Frappier et P.-Y. Badel ont raison de voir dans Amphilaüs archevêque un anachronisme, puisqu'ils envisagent l'Antiquité d'après ce qu'on en sait aujourd'hui (interprétation orientée vers le lecteur moderne) ; mais on ne peut donner tort à A. Petit, s'il se place du point de vue du lecteur médiéval ²⁴.

II. Facteurs d'anachronisme

Le décalage temporel est l'unique facteur d'anachronisme, mais c'est un facteur englobant, qui se laisse aisément décomposer. Sans vouloir dresser une typologie de ses sous-facteurs, il n'est pas inutile de revenir sur quelques-uns qui ont profondément marqué les débuts de l'histoire romaine en français.

1. Conception du temps et de l'histoire

Le point de départ d'une étude de l'anachronisme orientée vers les lecteurs ou vers l'auteur doit être la relation au temps, car c'est elle qui détermine largement la relation à l'histoire, en en dessinant les fonctions.

Ainsi, même par commodité, on ne saurait parler pour le XIII^e siècle d'anachronisme de civilisation. Si la notion de civilisation est très prégnante dans l'historiographie et dans la pensée contemporaines, elle est anachronique appliquée au Moyen Âge. Ainsi Jean Starobinski a suggéré que l'apparition du mot *civilisation* dans la seconde moitié du XVIII^e siècle marquait le début de l'auto-réflexion d'une société sur sa réalité et sur son activité collectives par opposition à d'autres. Si l'homme médiéval cultivé savait pertinemment qu'il ne vivait pas dans les mêmes conditions que les Romains, on ignore largement s'il percevait la vie collective des Romains comme un ensemble cohérent distancié, autrement dit comme une « civilisation ²⁵ ». La notion de civilisation est essentiellement négative (ce qui appartient à la civilisation d'autrui n'appartient pas à la mienne), puisqu'elle repose sur une altérité spatiale et/ou temporelle, dont on sait qu'elle n'était pas ressentie avec autant d'acuité au Moyen Âge qu'à l'époque moderne. Elle pousse parfois à son insu le chercheur contemporain à traquer la prise de conscience d'une altérité ou d'une rupture diachronique entre Antiquité et Moyen Âge,

²⁴ *Ibid.*, p. 215-222.

²⁵ J. STAROBINSKI, "Le mot Civilisation", *Le temps de la réflexion* 4, 1983, p. 13-51.

signe d'un progrès et d'une maturité de la réflexion historiographique. Pour l'histoire romaine en français, C. Croisy-Naquet fait de cette altérité l'innovation majeure de l'*Histoire ancienne* et des *Faits des Romains*²⁶ ; d'autres la situent plutôt dans la seconde moitié du XIV^e siècle avec les traductions savantes de Tite-Live par Pierre Bersuire, de la *Cité de Dieu* de saint Augustin par Raoul de Presles ou bien de Valère-Maxime par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse ; certains enfin préfèrent la placer dans les dernières décennies du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle.

Une petite enquête sur l'actualisation lexicale du concept « Antiquité » dans les textes français du Moyen Âge²⁷ a révélé une conception sans rupture jusqu'à la fin du XV^e siècle, qui confirme les conclusions de J. Leeker : « Que savait-on de l'Antiquité au Moyen Âge ? Aux yeux d'un homme du Moyen Âge, une telle question aurait probablement été absurde, parce qu'on ne se rendait pas compte de l'altérité culturelle et l'on croyait vivre toujours à la même époque²⁸. » On aurait en tout cas intérêt à dédoubler la notion d'altérité en écart et discontinuité, car s'il peut y avoir conscience d'un écart, notamment au plan de certaines institutions politiques (sénateurs, consuls), la perception d'une rupture reste très faible et longtemps cantonnée uniquement au plan religieux. La croyance dans le Dieu des chrétiens est un facteur discriminant qui explique l'influence de récits de croisade dans les romans antiques comme la présence de sarrasins dans des listes de héros antiques²⁹.

D'autres raisons sont invoquées pour expliquer l'absence d'altérité comme la proximité matérielle du Moyen Âge et de l'Antiquité ou bien l'image mentale de l'Antiquité au Moyen Âge. Au début du XIII^e siècle, auteurs ou lecteurs n'ont accès à aucune représentation de l'Antiquité romaine, même des plus fantaisistes. Les manuscrits des historiens latins sont fort peu enluminés. Du coup, la représentation mentale ne s'élabore qu'à partir du monde présent. On mesure alors ce qui distingue un lecteur des *Faits des Romains* d'avec un chercheur du XXI^e siècle, nourri des aventures d'Astérix le Gaulois, de péplums, de documentaires, de visites archéologiques et de musées. Comme le jugement d'anachronisme, du moins pour les *realia*, est provoqué par l'inadéquation d'une image mentale avec le concept véhiculé par un mot, on saisit ce qui sépare les hommes du XIII^e siècle de ceux du XXI^e.

Ces remarques posent une nouvelle fois le problème de la relativité de l'anachronisme et de son historicité selon la temporalité et la mentalité des auteurs et lecteurs/auditeurs. D'après la théorie des empires mondiaux, en cours au moment où

²⁶ C. CROISY-NAQUET, dans *Écrire l'histoire...*, p. 125-187.

²⁷ F. DUVAL, "Petite enquête lexicologique sur l'Antiquité", à paraître dans les Actes du colloque *L'Antiquité entre Moyen Âge et Renaissance : L'Antiquité dans les livres produits au Nord des Alpes entre 1350 et 1520* (Paris, 8-10 mars 2006).

²⁸ J. LEEKER, "Formes médiévales de la vénération de l'Antiquité", dans P. NOBEL (éd.), *La transmission des savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance*, t. I : *du XII^e au XV^e siècle*, Besançon, 2005, p. 77.

²⁹ F. DUVAL, "Petite enquête..."

l'histoire romaine commence à s'écrire en français, après les Assyriens, les Macédoniens et les Carthaginois, Rome est le quatrième et dernier empire avant la fin des temps. La doctrine de la *translatio imperii* confère une signification eschatologique à l'empire romain, qui englobe le temps médiéval et renforce de ce fait le « principe de l'anachronisme ³⁰ ».

Si le respect de la chronologie des événements politiques est observé, parce qu'il assure la continuité du passé, les historiens médiévaux sont moins attachés aux spécificités matérielles de l'Antiquité. L'Antiquité est d'abord considérée en terme d'expériences humaines qui doivent servir aux modernes, non pas tant à expliquer le présent qu'à amender leur comportement en vue du salut. La fonction morale de *magistra vitae* assignée à l'histoire (et tout particulièrement à l'histoire romaine ³¹) n'est pas sans incidence sur l'anachronisme, car la notion de vérité, y compris la vérité historique, est soumise, comme l'a bien montré P. Zumthor, à ce à quoi on attache de l'importance : le récit ne doit en rien détruire l'exemplarité du fait historique et sa valeur morale ; le reste est bien secondaire ³². On rejoint là la conception humaniste d'un É. Gilson, qui expliquait l'indifférence médiévale à l'historicité par la localisation des enjeux de vérité dans l'Histoire Sainte et le dogme chrétien ³³.

2. Lexique

Alors que le lexique cristallise l'anachronisme culturel, ce dernier est souvent analysé d'un point de vue littéraire ou historique, rarement d'un point de vue sociolinguistique. Or la situation linguistique est déterminante pour comprendre les libertés que peuvent ou non prendre les auteurs en matière d'emprunts au latin par exemple.

Au XIII^e siècle, la France du Nord connaît une situation de diglossie latin-français qui affaiblit considérablement la pression néologique, puisque le lecteur cultivé qui veut lire des faits moins anachroniques peut le faire en latin. Les auteurs antiques compilés par l'*Histoire ancienne* ou les *Faits des Romains* sont largement diffusés dans leur version originale latine à l'époque de leur rédaction. La représentation des langues comme celle des savoirs et de ceux qui les détiennent est fortement hiérarchisée : le clerc doit guider le laïc sur le chemin de la connaissance qui le mènera vers Dieu ³⁴, mais il n'est pas question d'un transfert complet de la clergie vers les laïcs, transfert qui serait

³⁰ J. LEEKER, "Formes médiévales...", p. 86.

³¹ F. DUVAL, "Les fonctions de l'histoire romaine au Moyen Âge : analyse de quelques prologues de traduction", dans V. BUBENICEK et R. MARCHAL (éd.), *Gouverner des hommes, gouverner des âmes*, Nancy, 2007, p. 169-183.

³² P. ZUMTHOR, "Roman et histoire aux sources d'un univers narratif", dans *Langue, texte, énigme*, Paris, 1973, p. 245.

³³ É. GILSON, *L'esprit de la philosophie médiévale*, Paris, 1943, p. 365-382.

³⁴ *L'image du monde* de Gossein de Metz (1246) énonce clairement ce programme.

en pratique interdit par la situation linguistique et par ailleurs extrêmement dangereux pour le laïc qui pourrait s'égarer dans des voies hétérodoxes. D'après ce schéma, il n'est donc pas choquant que des informations disparaissent lors du passage d'une langue à l'autre, surtout si elles sont jugées négligeables, l'essentiel n'étant pas dans la connaissance des faits mais dans l'application³⁵ du récit historique.

L'altérité lexicale à l'origine de l'anachronisme est donc double : on doit distinguer une altérité diachronique du latin classique au latin médiéval et une altérité synchronique du latin médiéval au français qui recoupe une altérité de savoir (culture des laïcs *versus* culture des clercs). C'est dire la nécessité déjà évoquée de saisir ce que comprenaient les clercs avant de le reformuler en français. La situation linguistique se modifie avec l'accession du français à des fonctions hautes – jadis monopolisées par le latin –, au sein desquelles l'histoire occupe une place éminente. Cette modification s'accompagne de l'accès d'une partie des laïcs à la « clergie » et donc à un savoir plus précis, manifesté par des traductions de plus en plus proches de l'original latin.

La demande croissante de précision fut satisfaite par l'emploi d'emprunts au latin, comme *amphitheatre, augure, censeur, cohorte, decurion*, tous attestés dans les *Faits des Romains*. La proximité formelle de ces mots avec le latin ne les empêche pas d'avoir un fonctionnement sémantique anachronique. Sans entrer dans les détails³⁶, le signe linguistique est généré par un concept, dont l'origine est un référent appartenant au monde. Or la plupart des emprunts médiévaux ne réfèrent à aucun objet du monde du locuteur ; le signe latin emprunté se substitue partiellement au référent en fournissant des informations encyclopédiques ; parallèlement le locuteur suscite dans son monde contemporain des référents analogues au référent antique et génère ainsi un concept fondamentalement anachronique associé à un signe linguistique. Selon les cas, la part du monde contemporain est plus ou moins importante. *A contrario*, il faut se garder de caricaturer les textes qui n'emploient que très peu de latinismes : il suffit que le cadre historique soit antique pour que chaque *realia* soit affectée d'une valeur sémantique supplémentaire du type « à Rome », « dans l'Antiquité », ou plus simplement « différent du référent connu ». Ce processus fonctionne comme un amorçage sémantique. Son efficacité est prouvée par le succès de la traduction de la *Guerre des Gaules* par Robert Gaguin qui, pourtant excellent latiniste classique, employa moins de latinismes en 1485 que le traducteur anonyme des *Faits des Romains* pour traduire César³⁷.

³⁵ Sur les relations entre herméneutique et application, voir H.-G. GADAMER, *Vérité et méthode*, p. 45-47, 329-333.

³⁶ Pour un exposé complet, voir F. DUVAL, "Sémiotique des mots de civilisation romaine en français médiéval", à paraître dans *Vox Romanica*.

³⁷ F. DUVAL, "Le *Livre des commentaires César sur le fait des batailles de Gaule* par Robert Gaguin (1485) ou de l'art de la transposition", *Cahiers de recherches médiévales* 13, 2006, p. 167-182.

L'auteur des *Faits des Romains*, dont le texte connu une ample diffusion jusqu'à la fin du Moyen Âge³⁸, contribua sensiblement à la constitution d'un lexique technique renvoyant à la Rome antique. L'hagiographie et quelques chroniques antérieures attestent l'existence d'un fonds lexical embryonnaire antérieur au début du XIII^e siècle, très lié au latin médiéval. Ainsi les premiers mots de ce lexique ne se rencontraient pas seulement en latin classique mais étaient employés assez fréquemment en latin par des auteurs médiévaux. C'est pourquoi il importe de connaître la vitalité d'un mot classique en latin médiéval pour étudier son emprunt en ancien français et notamment la familiarité et le degré de compréhension que pouvait en avoir l'historien-compileur-traducteur³⁹.

La création de néologismes antiquisants est souvent stimulée par une source dont le vocabulaire est technique. Ainsi, les *Faits des Romains*, qui adaptent Salluste, Suétone, César et Lucain, utilisent bien plus de latinismes que l'*Histoire ancienne*, qui s'appuie sur des compilations latines. Outre les sources peu techniques, d'autres facteurs freinent la constitution de ce lexique, comme l'agrément que doivent procurer les histoires de Rome. Le récit historique doit plaire et instruire, or un discours hérissé de mots incompréhensibles n'aurait pu satisfaire les laïcs auxquels les compilations étaient destinées⁴⁰. On n'a d'ailleurs qu'une faible idée de l'impression que pouvaient causer les *Faits des Romains* à ses lecteurs primitifs, car les néologismes y sont nombreux pour un texte de cette époque⁴¹. Il est possible que ce lexique technique ait servi à authentifier les faits rapportés. La situation sociolinguistique n'est pas toujours favorable à la néologie à une époque où la langue française doit affirmer, surtout dans des milieux curiaux, son indépendance à l'égard du latin. Il est symptomatique à cet égard que deux traductions de Végèce, réalisées dans la seconde moitié du XIII^e siècle, utilisent des mots latins, faute d'équivalent français, plutôt que de forger un latinisme⁴².

Quoi qu'il en soit, la latinisation n'est pas une solution généralisable, sous peine d'aboutir au discours de l'écolier limousin. Du coup, elle opère ponctuellement et accentue l'effet d'anachronisme par les contrastes qu'elle instaure. En soulignant par

³⁸ B. GUENÉE, "La culture historique des nobles : le succès des *Faits des Romains* (XIII^e-XV^e siècles)", in P. CONTAMINE (éd.), *La noblesse au Moyen Âge : Essais à la mémoire de Robert Boutruche*, Paris, 1976, p. 261-288.

³⁹ Il est désormais assez facile de s'en faire une idée en consultant les dictionnaires de latin médiéval et surtout les corpus textuels numérisés.

⁴⁰ Il suffit de rappeler la réaction négative que suscita chez Charles V la lecture de la traduction de Tite-Live par Pierre Bersuire (Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. K. DALY avec la coll. de G. LABORY, Paris, 2006, p. 237).

⁴¹ Peut-être faut-il y voir l'une des explications du succès modeste à l'origine des *Faits des Romains* comparé à celui de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*.

⁴² Il s'agit de deux traductions encore inédites : la première, anglo-normande, est conservée dans le ms Cambridge, Fitzwilliam Museum, Add. Ms. I Marlay Coll., la seconde dans les mss Sankt-Peterburg, Bibl. nat. de Russie, Fr. f. v. IX, 1 et Wolfenbüttel, Herzog August Bibl., Blankenburg 111.

l'emprunt une proximité avec la source (ou avec la culture de la source), la compilation attire l'attention vers lui au détriment des mots du lexique courant. L'« excès de clarté ⁴³ » accentue l'éloignement référentiel et l'anachronisme de signifiant du reste du lexique.

3. Pour une grille d'analyse

Afin de saisir les différents facteurs d'anachronisme, il est souhaitable de soumettre le récit historique à une grille d'analyse sommaire. Si l'on adopte une interprétation orientée vers l'auteur, la transposition du modèle proposé par A. Berman pour la critique des traductions paraît opératoire ⁴⁴. En effet, l'histoire romaine telle qu'elle est pratiquée sous forme de compilation et traduction de sources écrites est à la fois transfert culturel et transfert linguistique de textes-sources. Il semble donc judicieux d'établir, de façon préalable à toute étude des anachronismes, la position historiographique de l'auteur, son projet d'écriture et son horizon d'attente.

La position historiographique de l'auteur est la conception et la perception qu'il a de l'histoire romaine, et plus précisément le compromis entre la manière dont il perçoit la tâche d'écrire l'histoire romaine et la manière dont il a « internalisé » le discours ambiant sur cette tâche. Cette position n'est pas nécessairement verbalisée, mais peut se déduire des méthodes de compilation et de traduction adoptées. On a vu combien la conception du temps était facteur d'anachronisme.

Le projet d'écriture est déterminé par la position historiographique et par les exigences spécifiques posées par les sources et par le public visé. Il peut s'étudier en deux phases : en premier lieu l'établissement du projet proprement dit ; ensuite sa réalisation à travers le mode de compilation/traduction adopté. En effet, l'auteur peut être infidèle à son projet. Le choix du genre pratiqué (chronique universelle comme dans *l'Histoire ancienne* ou vies des empereurs romains comme dans les *Faits des Romains*), de la langue (français ou latin), de la forme (vers ou prose), la sélection des sources, l'orientation morale (nettement marquée dans *l'Histoire ancienne*) ou politique (comparaison de Jules César et de Philippe Auguste dans les *Faits des Romains*), chacun de ces éléments a des implications sur l'anachronisme. Revenons sur quelques-uns.

La chronique universelle, souvent plus rapide qu'une histoire consacrée à une période précise, entrera moins dans les détails matériels, administratifs, religieux. Plus

⁴³ « Quand dans notre traduction, nous voulons souligner un trait du texte original qui nous semble particulièrement important, nous ne pouvons le faire qu'aux dépens d'autres traits ou au prix de leur élimination. Or, voilà précisément l'attitude qui est pour nous celle de l'interprétation. Comme toute interprétation, la traduction apporte un excès de clarté, ce dont tout traducteur doit prendre la responsabilité » (H.-G. GADAMER, *Vérité et méthode...*, p. 408).

⁴⁴ A. BERMAN, *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, 1995.

limitée à l'histoire politique et au rappel de faits exemplaires, elle sera moins confrontée à l'anachronisme.

L'emploi du français plutôt que du latin implique une opération de traduction, vecteur considérable d'anachronismes... Le choix de la langue, intimement lié au public, implique une précision du savoir transmis et une exigence de vérité différentes en français et en latin, ce qui se traduit par une historiographie fort diverse au début du XIII^e siècle. En latin, l'histoire romaine est connue par les textes des historiens antiques, compilateurs ou non, copiés ou non dans des manuscrits recueils formant compilations. Ces textes, souvent utilisés dans les écoles pour l'enseignement de la *grammatica*, peuvent susciter des gloses ou en être tout simplement accompagnés⁴⁵. L'histoire de Rome passe donc prioritairement en latin par l'accès direct aux sources. Le décalage est nécessairement considérable entre la culture du clerc confronté directement aux classiques et le laïc à qui on destine une *Histoire ancienne* ou des *Faits des Romains*.

Pour mieux cerner ce qui relève de l'anachronisme de compréhension et de l'anachronisme de formulation, il faudrait confronter les ressources et les pratiques concernant l'histoire romaine dans les deux langues et ne pas se contenter d'un corpus purement unilingue, français ou latin. Les florilèges, gloses, commentaires et ouvrages lexicographiques latins devraient être ainsi rapprochés de l'écriture de l'histoire en français. Il faut absolument se garder de généralisations abusives à partir des seuls textes historiographiques vernaculaires, qui ont concentré la plupart des travaux sur l'anachronisme. Ils ne sont pas représentatifs des connaissances des clercs, comme le prouve la comparaison de deux œuvres quasiment contemporaines, le *Roman d'Alexandre* d'Alexandre de Paris (après 1180) et l'*Alexandreis* latine de Gautier de Châtillon (achevé en 1176). Alors que le premier médiévalise le passé antique⁴⁶, la seconde utilise un lexique précieux et antiquisant, qui ne s'explique pas, comme le voulait R. Bezzola, par l'« influence magique de la langue sur l'imagination du poète⁴⁷ », mais par le diasystème latin, allant du latin parlé classique jusqu'au latin parlé médiéval. L'auteur du *Roman d'Alexandre* est contraint par sa jeune langue de moderniser sa matière.

Enfin, la juxtaposition de sources ou d'extraits de sources dissemblables exige une harmonisation stylistique au moment de la compilation, harmonisation qui tend généralement à privilégier l'expression la moins technique. Les compilateurs et même les copistes de recueils manuscrits latins consacrés à l'histoire romaine furent confrontés à

⁴⁵ Le compilateur des *Faits des Romains* a utilisé des gloses de Lucain. Voir L.-F. FLUTRE et K. SNEYDERS DE VOGEL, *Li fet des Romains...*, t. II, p. 28-29.

⁴⁶ Sur l'histoire dans l'*Alexandreis*, voir M. K. LAFFERTY, *Walter of Châtillon's Alexandreis : Epic and the Problem of Historical Understanding*, Turnhout, 1998.

⁴⁷ R. BEZZOLA, *Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident (500-1200), Troisième partie*, Paris, 1963, t. I, p. 148.

ce problème⁴⁸. D'autre part, les sources sont souvent lacunaires, surtout pour certains aspects de l'histoire intéressant particulièrement un public curial et chevaleresque du début du XIII^e siècle. Ainsi, l'auteur des *Faits des Romains* ajoute quelques combats et développe à plusieurs reprises ceux qui sont mentionnés dans ses sources.

L'« horizon » de l'historien doit enfin retenir l'attention. Pour paraphraser H.-R. Jauss, on entendra par là l'ensemble des paramètres langagiers, littéraires, culturels et historiques qui « déterminent » le sentir, l'agir et le penser de l'auteur. On rappellera seulement que la notion d'horizon est double, puisqu'elle pointe l'espace ouvert de l'agir de l'historien et en même temps l'enferme dans un cercle de possibilités limitées. Des normes sociales s'imposent si l'historien veut que son travail soit accepté. Cependant il faut se garder de réduire l'historien à un relais des normes du discours social ; le compilateur ne se contente pas d'intégrer des sources dans un « polysystème culturel » cible. Il fait des choix qui peuvent s'opposer aux normes ambiantes. Ainsi Giraud de Bari souhaite dans le prologue à sa deuxième édition de l'*Expugnatio hibernica* qu'un traducteur veuille bien la passer en français, afin qu'elle rencontre plus de succès, mais lui-même se refuse à adopter la norme sociolinguistique dominante à la cour Plantagenêt. A. Petit et C. Croisy-Naquet se sont vivement intéressés au paramètre poétique, qui a conduit l'écriture de l'histoire antique à se rapprocher de la fiction romanesque. On pourrait tout aussi bien évoquer la méconnaissance de Rome et l'absence marquée de culture historique dans les milieux laïcs au début du XIII^e siècle, qui contraignent les auteurs à un discours de vulgarisation, mais bien d'autres paramètres entrent en jeu, qui peuvent expliquer à la fois la position historiographique et le projet d'écriture.

Une série de confrontations binaires permet aisément de renseigner ces trois points (position historiographique, projet d'écriture et horizon d'attente de l'historien) :

- confrontation de passages sélectionnés dans les sources avec le texte médiéval : on part alors de passages où le chercheur a repéré des mots qui lui paraissent spécifiques à la civilisation romaine et on étudie la façon dont le compilateur les a rendus.
- confrontation des passages avec anachronismes ou au contraire synchronismes dans le texte du XIII^e siècle avec ses sources : démarche contraire de la précédente, cette confrontation permet de croiser les points de vue en partant du texte médiéval et d'une lecture naïve où les mots de civilisation romaine sont peu marqués ou nombreux.
- confrontation avec d'autres textes historiographiques (surtout au niveau lexical, mais également au niveau des sources, de l'inscription générique et des procédés stylis-

⁴⁸ Le ms Bamberg, Staatsbibl., Hist 3 (ca 996-1023) est un bon exemple de juxtaposition de textes historiques latin remaniés stylistiquement pour former une chronique universelle cohérente. Voir à son sujet M.T. KRETSCHMER, *Rewriting Roman History in the Middle Ages. The "Historia Romana" and the Manuscript Bamberg, Hist. 3*. Leiden-Boston, 2007 (Mitellateinische Studien und Texte, 36).

tiques) : une étude des anachronismes dans les *Faits des Romains* exige une confrontation minimale avec Calendre et *l'Histoire ancienne*, mais également avec l'historiographie latine contemporaine. Il est également nécessaire de voir quels lexèmes renvoyant hors discours à la Rome antique étaient alors utilisés.

– confrontation du texte avec le projet : c'est le texte qui permet d'établir le projet d'écriture, mais celui-ci n'est pas forcément pleinement réalisé. Il est intéressant d'étudier de près les incohérences, qui ne peuvent être que locales.

Une telle enquête permettrait à coup sûr de saisir avec rigueur les anachronismes dans un texte médiéval. Les précautions et les détours qu'elle impose paraîtront peut-être excessifs, mais la complexité du sujet requiert une méthode d'analyse sans faille, qui évite surtout de passer d'une orientation herméneutique à une autre et tienne compte du maximum de paramètres, y compris les paramètres langagiers qui ont été jusqu'à présent trop négligés.

En l'état actuel de la recherche, il est impossible de conclure que les anachronismes résultaient d'une « pratique très consciente ⁴⁹ » dans l'histoire romaine en français ; en revanche, l'accusation d'une absence de « sens de l'histoire » chez les hommes du Moyen Âge est à rejeter. Devant ces incertitudes persistantes et les difficultés d'analyse posées par l'anachronie, un relativisme pessimiste conduit depuis peu quelques critiques littéraires à revendiquer et à théoriser une position achronique face aux textes ⁵⁰. Même si l'anachronisme est inévitable, même si l'histoire a toujours projeté le présent dans le passé, au XIII^e siècle comme aujourd'hui, renoncer à l'ambition de saisir le moins mal possible les textes dans leur contexte de production et de diffusion, c'est se priver délibérément de facultés de compréhension.

Frédéric DUVAL
Université de Metz
UFR Lettres et Langues
Île du Saulcy
54045 Metz cedex 1
fduval@atilf.fr

⁴⁹ A. PETIT, *L'anachronisme...*, p. 277.

⁵⁰ Voir les pages consacrées à l'achronie dans l'atelier de théorie littéraire du site *fabula* (www.fabula.org).